

Isabelle Berry-Chikhaoui, Élisabeth Dorier, Sinda Haouès-Jouve, Amélie Flamand, Delphine Chouillou, Sophie Hoornaert, Solène Marry, Sabrina Marchandise, Isabelle Richard, Damien Rouquier et Alice Rouyer

La qualité environnementale au prisme de l'évaluation par les habitants

L'effet de quartz des disparités territoriales

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Isabelle Berry-Chikhaoui, Élisabeth Dorier, Sinda Haouès-Jouve, Amélie Flamand, Delphine Chouillou, Sophie Hoornaert, Solène Marry, Sabrina Marchandise, Isabelle Richard, Damien Rouquier et Alice Rouyer, « La qualité environnementale au prisme de l'évaluation par les habitants », *Méditerranée* [En ligne], 123 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 25 mars 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/7402>

Éditeur : Presses Universitaires de Provence

<http://mediterranee.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mediterranee.revues.org/7402>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour Presses Universitaires de Provence et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

Tous droits réservés

La qualité environnementale au prisme de l'évaluation par les habitants

L'effet de quartz des disparités territoriales

Environmental quality seen through the prism of inhabitant assessment. The prism effect of territorial disparities

Isabelle BERRY-CHIKHAOUI

Géographe, maître de conférences
Université Montpellier 3, UMR 5281 ART-Dev

Amélie FLAMAND

Sociologue, maître-assistant
ENSA Clermont-Ferrand, CRH-UMR Lavue 7218

Solène MARRY

Docteur en urbanisme, ADEME
Service Organisations urbaines

Élisabeth DORIER

Géographe, professeur des universités
Aix Marseille Université, IRD
LPED UMR_D 151, 13331, Marseille, France

Delphine CHOUILLOU

Géographe, post-doctorante
Université de Toulouse 2-Le Mirail
UMR 5193 Lisst-CIEU

Sabrina MARCHANDISE

Géographe, post-doctorante
Université de Toulouse 2-Le Mirail
UMR 5193 Lisst-CIEU

Damien ROQUIER

Géographe, ingénieur d'études
Aix Marseille Université, IRD
LPED UMR_D 151, 13331, Marseille, France

Sinda HAOUËS-JOUVE

Géographe, maître de conférences
Université de Toulouse 2-Le Mirail
UMR 5193 LISST-CIEU

Sophie HOORNAERT

Géographe, ingénieur d'études
Aix Marseille Université, IRD
LPED UMR_D 151, Marseille, France

Isabelle RICHARD

Docteur en psychologie sociale, chercheur
Laboratoire Architecture Ville
Urbanisme et Environnement, UMR CNRS 7218

Alice ROUYER

Géographe, maître de conférences
Université de Toulouse 2-Le Mirail
UMR 5193 LISST-CIEU

Résumé – L'étude porte sur l'évaluation de la qualité environnementale par des habitants sollicités à l'échelle résidentielle dans trois contextes urbains – à Paris, Marseille et Toulouse – retenus pour leur mixité sociale et typo-morphologique ainsi que pour leur exposition avérée à des nuisances. L'analyse qualitative repose sur 60 parcours commentés de résidents, suivis d'entretiens approfondis. À travers leur énonciation de la qualité environnementale, les habitants expriment une expertise fine qui reflète l'hétérogénéité des contextes socioterritoriaux. On observe d'une part différentes manières d'énoncer et de hiérarchiser les composantes de la qualité environnementale (bruit, pollution de l'air et climat urbain), et d'autre part des attitudes contrastées face aux nuisances (occultation, acceptation et engagement). Différents prismes (effet de lieu, fragmentation urbaine, satisfaction résidentielle, attachement, rapports sociaux) infléchissent les perceptions, les besoins et les attentes des habitants en matière de qualité du cadre de vie et d'urbanité. Ils produisent un « effet de quartz » que les politiques de requalification environnementale devraient prendre en compte en complément d'une évaluation des nuisances fondée sur la mesure.

Mots clés : qualité environnementale urbaine, cadre de vie, géographie sociale et urbanisme, enquête qualitative, parcours commenté, évaluation par les habitants, satisfaction résidentielle, nuisances, aménités, bruit, pollution de l'air, climat urbain, nature en ville, urbanité, hétérogénéité sociale, fragmentation urbaine, aménagement urbain

Dans cet article, nous présentons les analyses de la première étape d'un projet de recherche pluridisciplinaire (EUREQUA¹ - Évaluation multicritères et Requalification Environnementale des QUARTIERS) qui porte sur la

Abstract – The study is focused on the appraisal of the environmental quality by the inhabitants, surveyed at residential scale in three urban contexts – in Paris, Marseille and Toulouse – chosen for their social and typomorphological mixing and for their known exposure to annoyances. The qualitative analysis is based on 60 tours commented on by residents, followed by in-depth interviews. On the basis of their definition of the environmental quality, the inhabitants express a refined expertise which reflects the heterogeneity of the socio-territorial context. One may observe on the one hand different ways of defining and ranking the components of the environmental quality (noise, air pollution and urban climate), and on the other hand contrasting attitudes with regard to disamenities (concealment, acceptance and commitment). Different prisms (effect of place, urban fragmentation, residential satisfaction, attachment, social relations) slant the perceptions, needs and expectations of the inhabitants, with regard to the liveability and urban quality of life. They produce a 'quartz effect' that environmental redevelopment policy should take into account, in parallel with an assessment of disamenities based on measurement.

Keywords: urban environmental quality, liveability, urbanism and social geography, qualitative survey, resident-commented walks, residents' appraisal, residential satisfaction, amenities/disamenities, noise, air pollution, urban climate, urban nature, urban life, social heterogeneity, urban fragmentation, urban landscape planning

qualité environnementale du cadre de vie évaluée par les habitants de trois quartiers urbains péri-centraux de Paris, Marseille et Toulouse.

Les indicateurs privilégiés dans le champ des politiques urbaines de requalification environnementale renvoient aux éléments objectivables par les sciences de l'environnement et qui se prêtent aisément à la construction de zonages et de normes d'architecture, d'aménagement et de gestion. C'est le cas des paramètres se rapportant aux risques et aux préoccupations émergentes sur le bruit, la qualité de l'air ou le climat urbain, pour lesquels l'approche normative et prescriptive est indispensable dans une perspective de santé publique ou de prévention des risques majeurs. Dans le cadre de ce projet, nous avons pour objectif d'enrichir l'approche normative en l'articulant à la prise en compte

¹ Ce projet pluridisciplinaire (2012-2016) coordonné par S. Haouès-Jouve a bénéficié d'un financement de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de l'appel à projets BVD 2011. L'objectif est d'interroger la notion de qualité environnementale du cadre de vie du point de vue de l'expérience concrète de l'habiter quotidien, confrontée à des mesures scientifiques objectives et mise en situation à l'occasion de projets et scénarios d'aménagement urbain. Les résultats présentés ici résultent de l'approche des sciences sociales qui implique trois laboratoires : le LISST UMR 5193 (pour Toulouse), le LPED UMR 151 (pour Marseille) et le LAVUE UMR 7218 (pour Paris). Ils sont donc intermédiaires par rapport aux objectifs d'ensemble du programme (eurequa.univ-tlse2.fr).



qualitative des évaluations par les habitants fondées sur leur connaissance intime du territoire.

La réflexion que nous proposons ici vise à prendre en compte les multiples constructions de sens autour de la notion de qualité environnementale du cadre de vie telle qu'énoncée et évaluée par les habitants de quartiers exposés à des nuisances avérées liées essentiellement au trafic automobile. L'approche « par le bas » permet de prêter attention à la manière dont les habitants qualifient leurs espaces de proximité, et, par là même, de proposer une meilleure « écoute » de leurs besoins et de leur évaluation – qui mérite d'être qualifiée d'expertise ou de *savoir d'usage* (NEZ, 2015) – pour des politiques de requalification environnementale urbaine.

De nombreux auteurs définissent depuis longtemps la qualité environnementale du cadre de vie urbain comme la résultante de valeurs objectives et subjectives qui caractérisent les espaces de vie des habitants à différentes échelles (VAN POLL, 1997 ; BONAIUTO *et al.*, 1999 et 2003 ; PACIONE, 2003 ; SÉNÉCAL *et al.*, 2005). Cette définition scientifique a d'ailleurs percolé dans le sens commun². Le fait que la « qualité » ne soit pas un attribut objectif inhérent à l'environnement mais une valeur située au cœur de la relation multidimensionnelle entre les citoyens et leur milieu de vie a été lui aussi signalé et modélisé comme l'un des cadres théoriques de la géographie sociale de l'environnement (PACIONE, 2003 ; DORIER-APPRILL, 2006).

Dans cet article, nous proposons d'analyser les évaluations d'habitants collectées en situation d'enquête, pour saisir leur hiérarchisation de certaines composantes classiques de la qualité environnementale (bruit, pollution de l'air et climat urbain) et pour décrypter leurs attitudes face aux nuisances (occultation, acceptation et engagement). Nous regarderons plus précisément la manière dont l'énonciation des composantes de la qualité environnementale s'inscrit dans l'épaisseur du social, en lien avec les représentations de l'urbanité. Ce faisant, nous développons ici des analyses « situées », tenant compte des interactions sociales et des contextes territoriaux, notamment de projets, qui révèlent des discours s'actualisant selon les dynamiques et les tensions locales (HANNERZ, 1983).

I - Une approche systémique de la qualité environnementale

Nous nous situons ainsi en complément de récentes approches pluridisciplinaires individu-centrées associant géographie, sociologie, climatologie et psychologie de l'environnement qui mettent en avant les notions de ressenti, de perception et de bien-être (confort thermique, bruit,

qualité de l'air, esthétique, etc.). Ces approches font valoir la dimension subjective de la qualité environnementale en lien avec les expériences singulières et les représentations, soulignant qu'il peut y avoir divergence entre les approches d'experts et les perceptions d'habitants (BLANC *et al.*, 2005 ; GRÉSILLON, 2006 ; HAOUËS-JOUVE *et al.*, 2011).

Cependant, nous partons de l'hypothèse que l'évaluation de la qualité environnementale du cadre de vie par les habitants ne peut être abordée que par le sensible (perceptions) ou par les représentations individuelles. Il convient d'y intégrer les rapports sociaux aux diverses échelles territoriales. Nous supposons que les « valeurs » environnementales peuvent être mises en regard avec l'appartenance à des groupes socialement et territorialement différenciés et l'inscription dans des trajectoires résidentielles.

Dans une approche géographique, le social s'inscrit d'abord dans les territoires urbains à travers les conditions de logement (choisies ou subies), la fréquentation d'espaces publics, et, plus largement, l'ancrage résidentiel et les espaces « vécus » (FREMONT *et al.*, 1984 ; AUTHIER, LEVY, 2001 ; FRISCH-LEHMAN *et al.*, 2007). Notre projet de recherche sur l'évaluation multidisciplinaire de la qualité environnementale du cadre de vie a donc ciblé des échelles fines (quartier et infra-quartier) dans des espaces résidentiels contigus mais différenciés (immeubles sur rue, ensembles de logements sociaux, copropriétés, lotissements pavillonnaires, etc.), à Paris, Toulouse et Marseille.

Cette approche nous permet d'interroger les différentes manières de définir et d'énoncer la qualité environnementale en les mettant en perspective avec la diversité territoriale des formes urbaines et des proximités – ou coupures – sociospatiales. La variété de ces configurations territoriales joue de manière sensible dans un différentiel local d'accès aux aménités, dans l'exposition aux nuisances et dans les perceptions que s'en font les habitants. On peut évoquer l'image de deux voisins habitant dans un même immeuble mais dont les appartements donnent respectivement sur une rocade ou sur un jardin aménagé ; ou celle de deux voisins résidant de part et d'autre de la clôture qui délimite HLM et copropriété et restreint l'accès d'un parc arboré privatif.

I.1 - Présentation des terrains d'étude

Trois zones d'étude ont été choisies en raison d'une part de leur exposition à des nuisances environnementales, identifiées notamment par des organismes experts (par exemple l'Oramip, Airparif et Airpaca respectivement à Toulouse, Paris et Marseille), et d'autre part en fonction d'un impératif méthodologique de « mixité sociale » aux échelles fines permettant de resituer la notion de qualité environnementale dans la complexité socioterritoriale. Les trois zones retenues se définissent ainsi par la proximité, et parfois la contiguïté, d'ensembles résidentiels hétérogènes par leurs caractéristiques typomorphologiques et leur qualité (logements sociaux, copropriétés dégradées ou de standing et pavillonnaire ancien), diversement

² Selon le *Larousse*, l'environnement constitue « l'ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, etc.) constituant le cadre de vie d'un individu ».



exposés aux nuisances et présentant différents statuts d'habitation (propriétaire, locataire, locataire social). Il en résulte trois territoires singuliers mais composites où la même démarche empirique et comparative a été conduite³. Bien que marqués par des nuisances environnementales tangibles, les secteurs d'enquête correspondent à des périmètres urbains « ordinaires », ce qui différencie notre étude de celles menées dans des contextes extrêmes telles que les zones industrielles ou à proximité immédiate d'aéroports ou d'installations de traitement des déchets (FABUREL, 2006 ; GUEYMARD 2009 ; BERRY-CHIKHAOUI, LAVAUD-LETILLEUL, 2013).

À Toulouse

La zone d'étude (fig. 1) se situe au sud de l'agglomération de part et d'autre de la rocade. Elle souffre d'un cumul

de nuisances environnementales lié à la proximité de la rocade et de la route de Seysses, une des principales pénétrantes au sud de la ville, et à sa position sous le couloir aérien de l'aéroport de Toulouse Blagnac. Elle avait été particulièrement touchée lors de la catastrophe d'AZF en 2001. L'habitat du secteur est composé d'un patchwork d'entités typomorphologiques (fig. 2) correspondant à des périodes successives d'urbanisation : les pavillons ouvriers des années 50 (Papus au nord de la rocade, Poudrerie au sud) ; l'habitat social de la fin des années 50 et du début des années 60 (Tabar et Bordelongue) ; les copropriétés dégradées qui bordent la rocade au sud (résidence de la rocade construite en 1958 et résidence Milan en 1966) et la copropriété de moyen standing fermée (les Tours de Seysses) construite en 1972.

La zone d'étude est majoritairement populaire : outre les copropriétés de faible standing et dégradées au sud de la rocade, elle comprend au nord des secteurs qui font partie jusqu'en 2014 de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS) de Faourette-Bagatelle-Bordelongue. Bien que le

³ Rappelons la difficulté en France d'analyser les indicateurs d'hétérogénéité sociale à cause des périmètres INSEE : dans les trois zones d'études, les IRIS Insee regroupent des types d'habitat disparates.

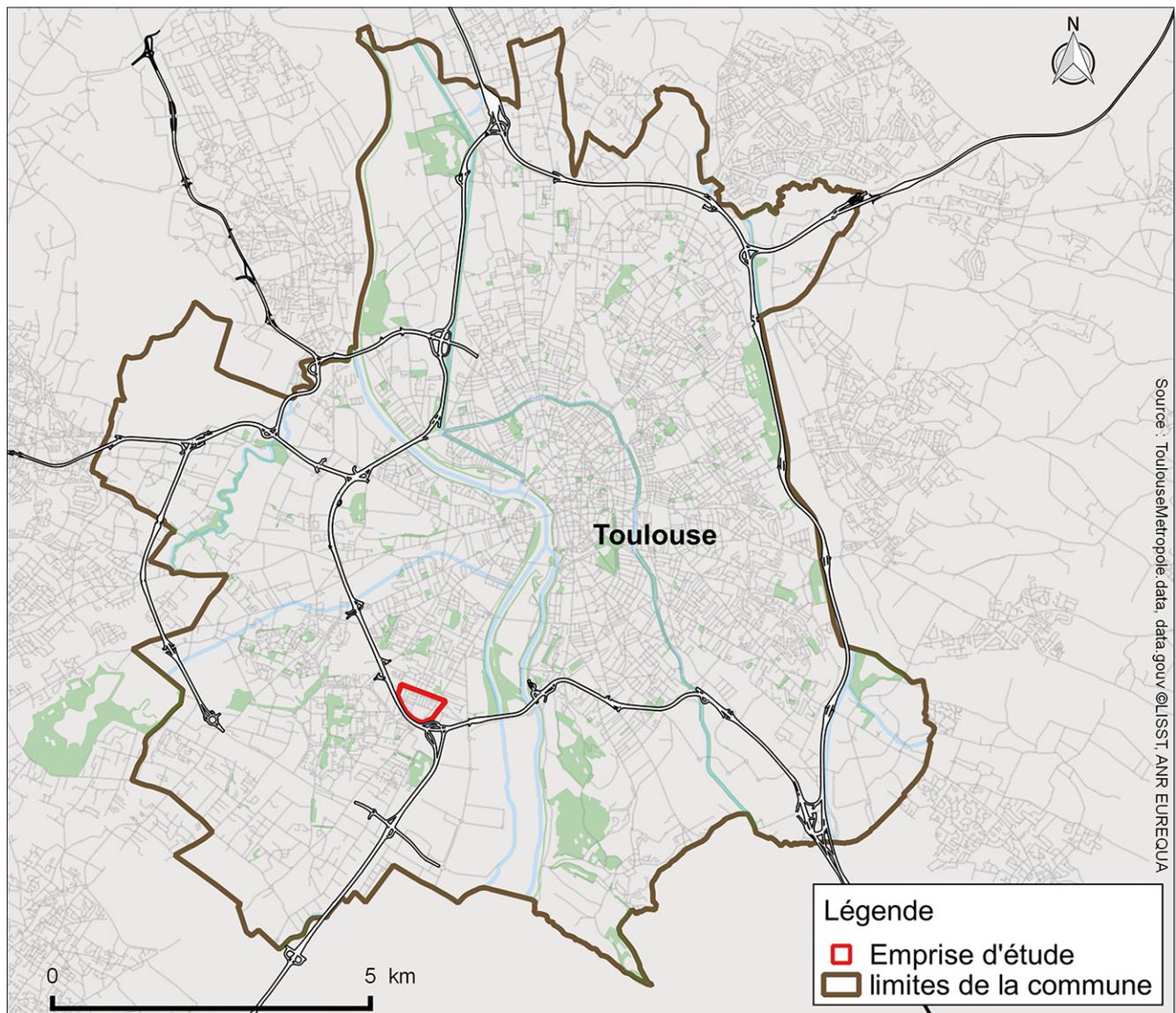


Fig. 1 - Localisation du périmètre d'étude à Toulouse



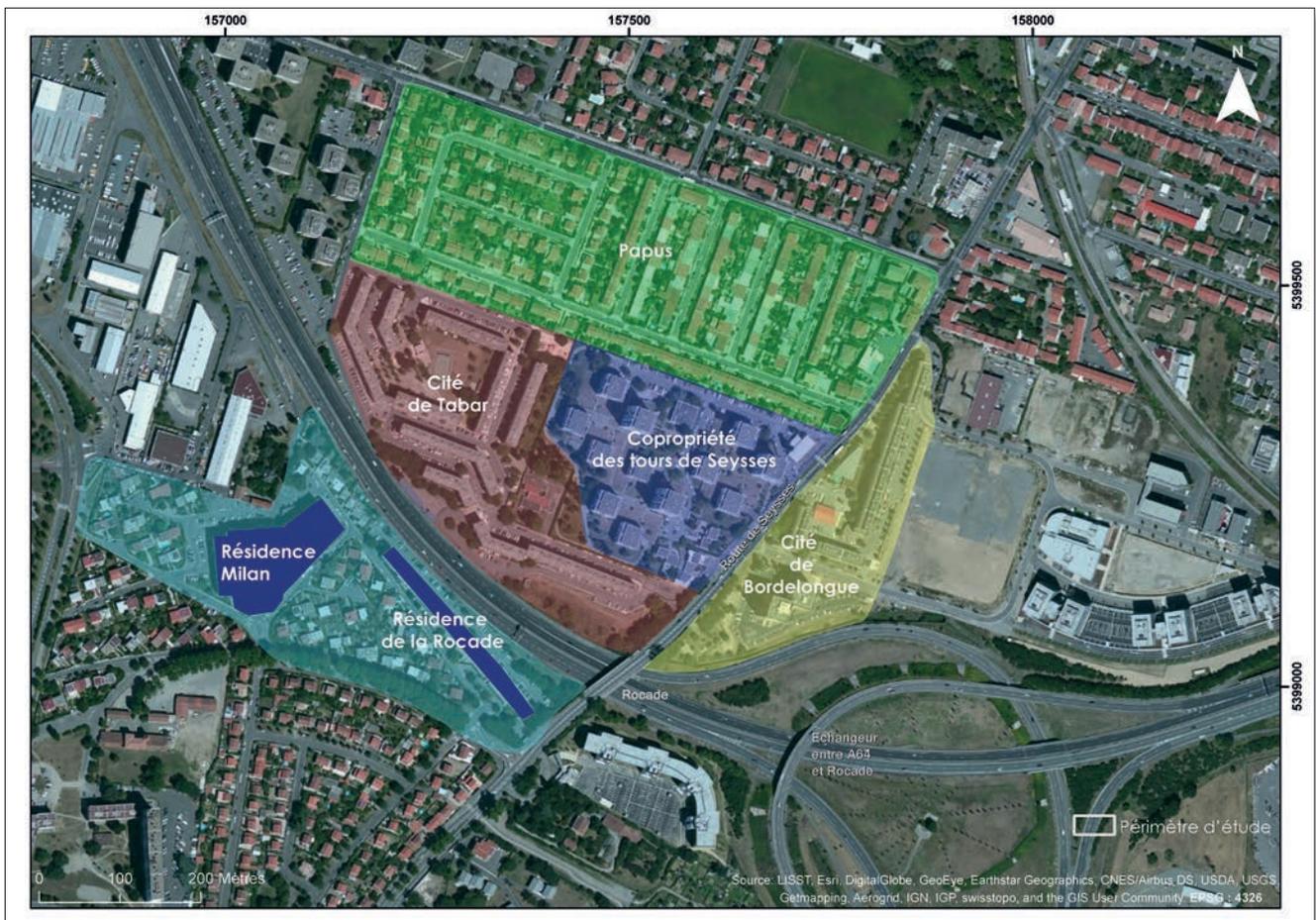


Fig. 2 – Localisation des ensembles résidentiels étudiés à Toulouse

périmètre de cette ZUS ne coïncide pas parfaitement avec celui de notre zone d'étude, nous nous y référons pour les données statistiques plutôt qu'aux trois IRIS qui la couvrent très imparfaitement en s'étendant bien au-delà. Au sein de la ZUS, le revenu médian par unité de consommation (UC) (9 527 euros) était en 2009 à moins de la moitié de celui observé dans l'ensemble de l'unité urbaine de Toulouse (UUT) (20 697 euros) ; à cette même date, 29 % de la population était à « bas revenus » (moins du premier quartile par UC) contre 8,1 % dans l'UUT. Au début de l'année 2007, la part des employés et ouvriers était de 75,3 % contre 48,8 % pour l'UUT. Par ailleurs, le secteur d'étude se caractérise par une importante diversité culturelle, au sein d'une ZUS totalisant en 2006 18,9 % d'étrangers (contre 6,1 % dans l'UUT).

Enfin, au-delà de son caractère majoritairement populaire, la zone d'étude présente une hétérogénéité socio-économique : les Tours de Seysses et l'habitat pavillonnaire s'y distinguent par des niveaux de revenus sans aucun doute supérieurs à ceux de l'habitat social, bien que l'on ne puisse les chiffrer, les données n'étant pas disponibles à cette échelle.

Si l'ensemble du secteur est soumis à des nuisances environnementales, on observe à des échelles plus fines des situations de plus ou moins grande exposition, en particulier au bruit. Certains immeubles des cités de

Bordelongue et Tabar ainsi que la copropriété de la rocade sont adossés au périphérique dont ils ne sont séparés que par un mur anti-bruit. En revanche, la résidence des Tours de Seysses et le pavillonnaire de Papus, situés en deuxième ligne par rapport à la rocade, sont relativement protégés. Enfin la zone ne bénéficie d'aucune aménité paysagère notable. Les éléments de « nature » se réduisent aux jardins privés des pavillons et celui collectif de la copropriété fermée des Tours de Seysses, ainsi qu'à la place aménagée au centre de la cité Tabar.

À Marseille

Le quartier de la Valbarelle (fig. 3) fait partie de l'ancien axe industriel de la vallée de l'Huveaune, en déclin avec la fermeture des usines et la crise des commerces de proximité. Située en bordure nord du massif des calanques, la vallée constitue le seul axe de sortie de Marseille vers l'est, à environ 10 km du centre-ville. Du fait des contraintes topographiques, plusieurs axes de trafic sont juxtaposés en fond de vallée, générant un niveau globalement élevé de bruit et de polluants : autoroute A50, routes souvent congestionnées et voies ferrées TGV et TER. La pollution et les risques sont accentués par la présence d'usines encore implantées le long de l'Huveaune, dont l'une, classée Seveso, émet du benzène. La configuration topographique en couloir et les effets de brises alternées mer/terre s'écoulant le long de la vallée accentuent potentiellement la circulation des polluants.





Fig. 3 – Environnement du périmètre d'étude à Marseille

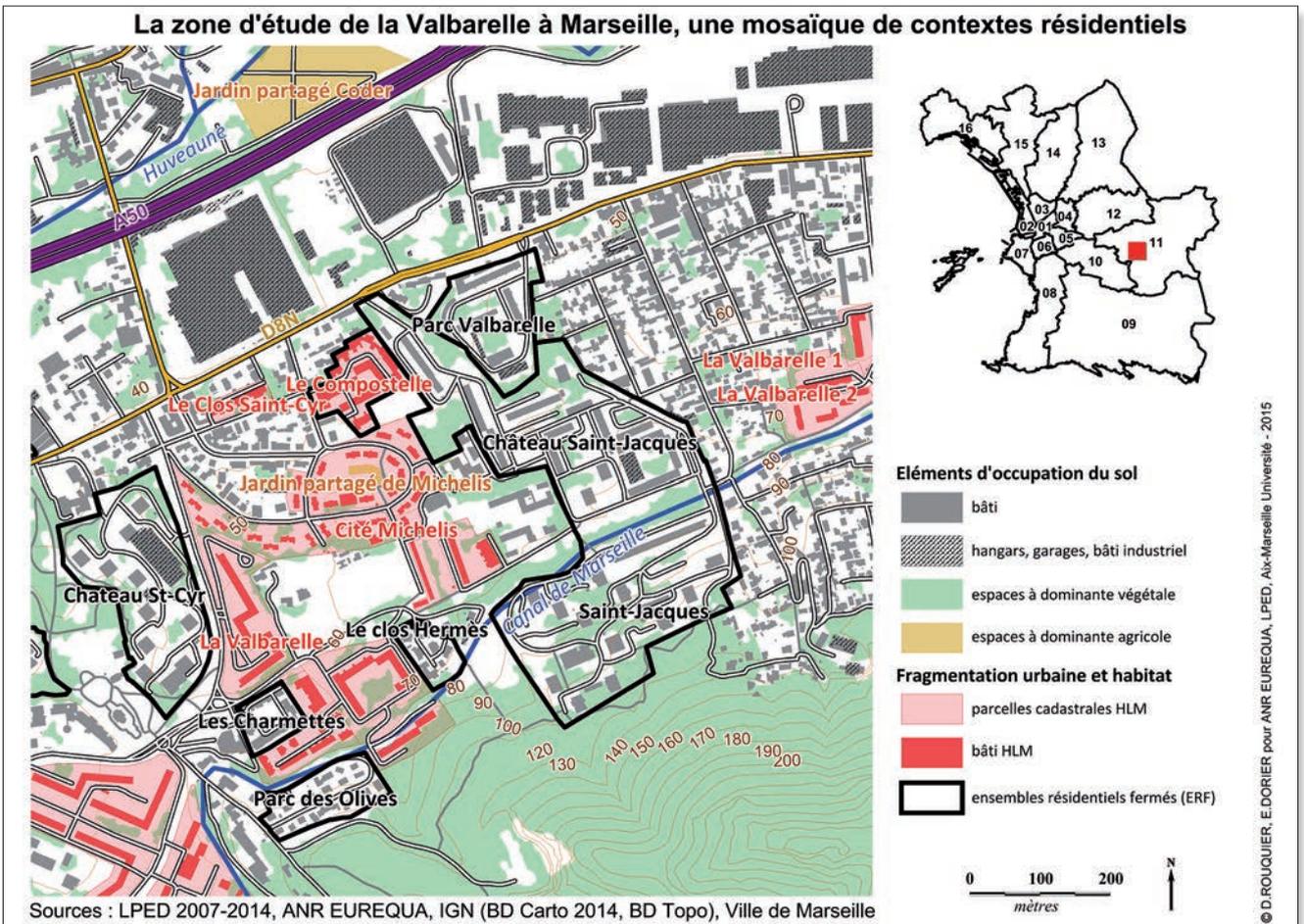


Fig. 4 – Localisation des ensembles résidentiels étudiés à Marseille



Au pied du massif de Saint-Cyr (646 m), cette ancienne banlieue agricole puis ouvrière possède néanmoins des aménités naturelles : l'eau avec l'Huveaune et le canal de Marseille, le rafraîchissement climatique estival lié à l'effet d'ubac au pied des collines et la qualité paysagère de celles-ci. Les anciennes propriétés agraires bourgeoises ont été loties de manière spontanée, sans trame cohérente, avec un fort émiettement résidentiel. La vallée s'est urbanisée à partir de lotissements pavillonnaires modestes (années 1930-50) proches des usines. La cité Michelis, composée d'anciens HBM (1934) constitue le noyau historique du quartier. Dans les années 1960-70 apparaissent plusieurs autres ensembles d'habitat social, gérés par plusieurs bailleurs différents (plus de 1300 logements sociaux répartis en 8 ensembles de taille inégale) puis de vastes copropriétés collectives de classes moyennes totalisent près de 1 600 logements (l'une, Château Saint Jacques, concentre 850 logements et 2000 habitants) qui ont préservé quelques éléments paysagers des anciennes « bastides » (espaces verts). Elles se sont toutes récemment entourées de clôtures, ce qui les distingue et les isole des ensembles de logements sociaux. À proximité immédiate des HLM, les versants nord du massif de St Cyr sont récemment valorisés sous forme de nouvelles petites copropriétés hermétiquement fermées et sécurisées. L'ensemble forme donc une mosaïque de résidences aux conditions de vie disparates.

Le différentiel social de proximité suggéré par la diversité résidentielle, et confirmé par les enquêtes de terrain, est « invisibilisé » par les agrégats statistiques des IRIS et carreaux INSEE qui associent des unités d'habitat hétérogènes. Les taux de chômage s'échelonnent entre 10 et 20%, avec une part majoritaire d'employés et d'ouvriers. Les cités HLM anciennes sont largement occupées par des retraités de 60 ans et plus, souvent isolés, et des actifs occupés à faibles revenus. Les ensembles HLM plus récents ont des taux de jeunes, d'étrangers et d'actifs sans emploi plus élevés. Ce périmètre d'étude, concerné par un Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) incluait jusqu'en 2014 une partie de la Zone Urbaine Sensible Valbarelle/Michelis. Il bénéficie de diverses initiatives de la politique de la Ville, notamment relatives à des jardins partagés et aux « agents de paisibilité » présents dans certains HLM gérés par le conseil général.

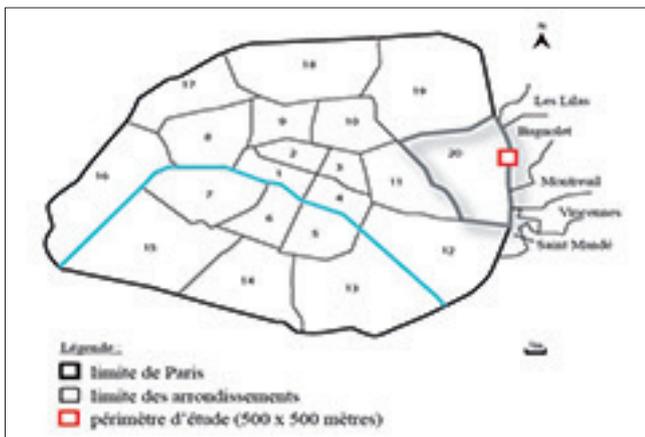


Fig. 5 – Localisation du périmètre d'étude à Paris

À Paris

Pour le terrain parisien, le choix s'est porté sur un périmètre entourant la porte de Bagnolet, à l'est de Paris (20^e arrondissement). Le tissu urbain et architectural y est diversifié. On repère un ensemble d'anciens logements ouvriers sous forme de maisons en bande (la Campagne à Paris) qui datent du début du XX^e siècle et qui ont été gentrifiées, un tronçon de la ceinture rouge d'HBM du début du XX^e siècle, des opérations d'habitat social des années 1970 (cité Python-Duvernois) et un tissu ancien de faubourg parisien (fig. 5 et 6).

Ce territoire est socialement contrasté. Si les revenus fiscaux médians de la Campagne à Paris sont de 23 231 euros par UC en 2011 (premier quartile : 10 613 euros ; troisième quartile : 37 720 euros), ceux de l'IRIS dans laquelle se situe la cité Python-Duvernois sont de 7 026 euros seulement. Le reste du périmètre est compris entre ces deux extrêmes. La part des employés et ouvriers est majoritaire sur la zone, à l'exception de la Campagne où la part de cadres est plus importante. Enfin, le secteur d'étude se caractérise par une importante présence d'étrangers, notamment dans les logements sociaux (HBM et ensemble 70). La diversité architecturale associée à une grande mixité sociale produit à l'intérieur du périmètre défini des entités qui se distinguent par des discontinuités sociospatiales.

La zone d'étude constitue une porte d'entrée de Paris, avec une gare routière internationale, un pôle commercial et économique et une trame viaire conséquente. C'est là un nœud routier dense qui apporte des nuisances majeures pour les habitants (pollution de l'air et bruit) du fait de la présence du périphérique, du départ et de l'arrivée de l'A3 et du boulevard des Maréchaux⁴. À une échelle plus fine, on observe des situations de plus ou moins grande exposition. En effet, certains immeubles d'habitat social de la cité Python-Duvernois surplombent directement le périphérique, tandis que d'autres situés en deuxième ligne, tournés vers Paris, sont davantage protégés. De la même façon, les logements des HBM (donnant directement sur le boulevard des Maréchaux et sur le carrefour de la porte de Bagnolet) sont plus exposés que ceux donnant en cœur d'îlot.

Les éléments de « nature » présents sur le périmètre relèvent d'une part d'espaces privés – les petits jardins des maisons de la Campagne à Paris et les espaces libres aux pieds des immeubles de la cité Python-Duvernois –, et d'autre part d'équipements publics – un square et des terrains de sport. Plusieurs espaces publics sont de mauvaise qualité, notamment les espaces de circulations piétonnes, mais l'arrivée du tramway, au début de

⁴ Selon Airparif, la pollution au dioxyde d'azote dans les zones fréquentées par les piétons est deux fois supérieure à la pollution de fond du secteur et celle au benzène trois fois supérieure. Les émissions de particules fines (PM10) dépassent l'objectif annuel de 30 µg/m³ au sein de l'échangeur et aux abords immédiats du boulevard périphérique. En matière de bruit, les valeurs dépassent largement la valeur DB limite de la réglementation, soit 78,9 pour la porte de Bagnolet au lieu de 68 maximum.



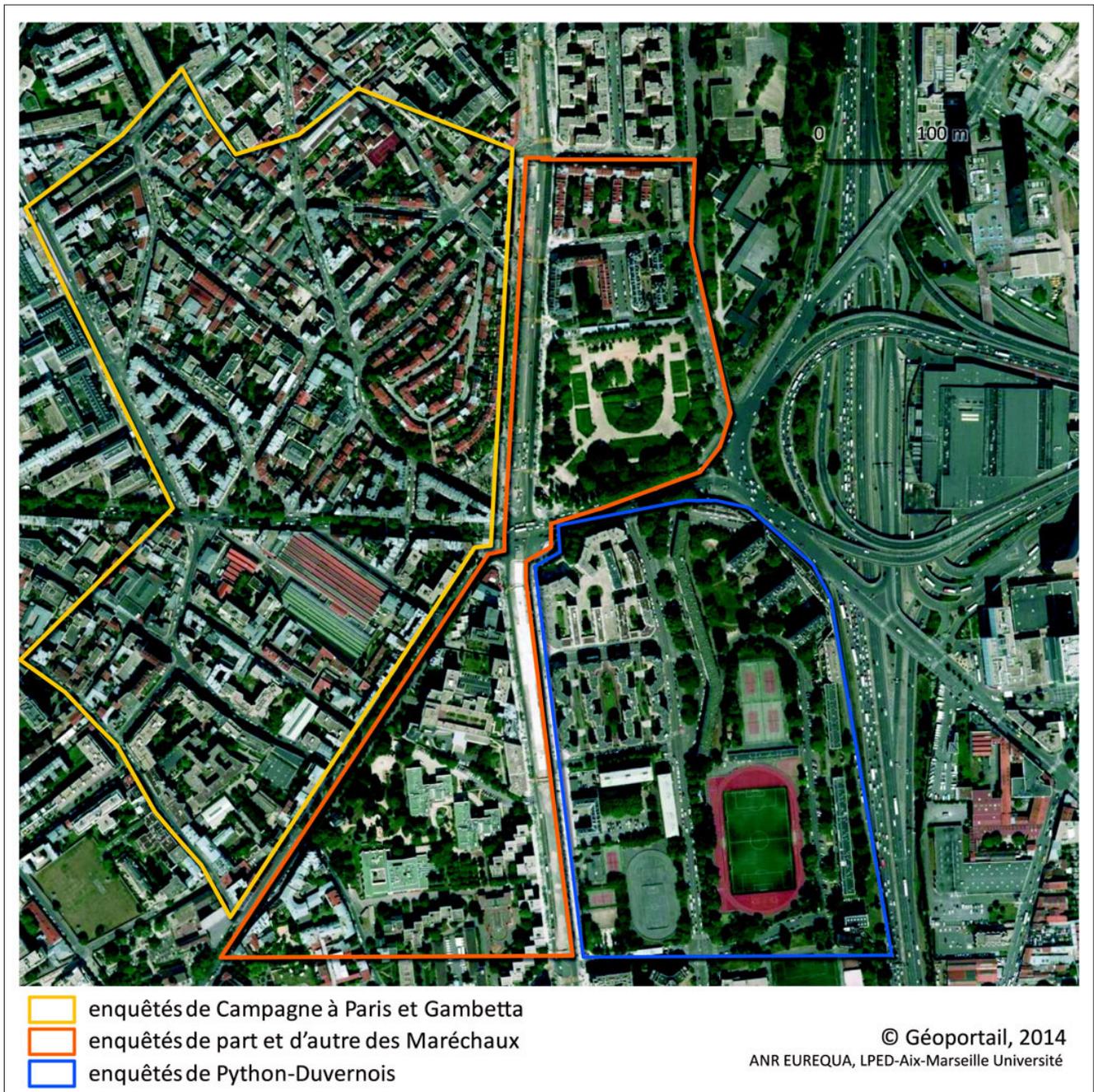


Fig. 6 – Localisation des ensembles résidentiels étudiés à Paris

l'année 2013, a contribué à la requalification partielle des abords du tracé des rails.

Ainsi sur chacun de nos terrains d'étude, on observe des encastremements fins reposant sur des discontinuités de nature socio-économique, culturelle, typomorphologique et environnementale.

1.2 - Un dispositif méthodologique commun

Notre méthodologie pour appréhender l'évaluation de la qualité environnementale diffère sensiblement par son caractère composite des approches classiques quantitatives de la satisfaction résidentielle ou de l'évaluation du cadre de vie en psychologie de l'environnement (BONAIUTO *et al.*, 1999 et 2003). Le même dispositif méthodologique a été adopté pour les terrains dans les trois villes. Il articule des approches de diagnostic territorial expert

(observations, relevés, entretiens avec des acteurs de l'urbanisme - élus, institutions, associations, collectifs d'habitants) et des enquêtes qualitatives auprès des habitants (20 par site) basées sur des parcours commentés libres et individuels, des entretiens semi-directifs et des focus groupes. L'objectif des enquêtes était de saisir les enjeux environnementaux (aménités, nuisances, conflits environnementaux, etc.) identifiés par les habitants en lien avec les représentations et les perceptions plus globales du cadre de vie. La consigne était large pour permettre aux enquêtés de s'exprimer librement sur leurs espaces de vie : «Proposez un itinéraire qui montre les différentes facettes de votre quartier, qu'elles soient positives ou négatives ». Aucune règle n'était imposée, si ce n'est l'approche par la proximité liée à la marche à pied ou aux espaces connus par l'enquêté. Si une partie de notre questionnement était axée sur la perception de composantes physiques



de l'environnement telles que la qualité de l'air, le climat ou le bruit ambiant, nous avons laissé la possibilité aux habitants de mentionner librement d'autres critères et de les hiérarchiser.

Au cours du trajet, l'enquêteur incitait à prêter une attention particulière aux caractéristiques environnementales en mobilisant les sens, sans mettre l'accent a priori sur les nuisances. Les enquêtés ont été invités à choisir des lieux sur lesquels ils souhaitaient s'exprimer. Ces lieux ont été photographiés, géo-référencés et cartographiés. Le parcours commenté visait aussi à recueillir l'avis des enquêtés sur les aménagements et l'entretien des espaces parcourus. L'entretien semi-directif (réalisé en fin de parcours) permettait d'une part de contextualiser les discours recueillis dans le cadre des parcours commentés et d'autre part d'ouvrir sur les représentations à travers des évocations d'expressions positives ou négatives associées à la notion de qualité environnementale à plusieurs échelles (le quartier, la résidence, la ville).

2 - Énonciation et hiérarchisation par les habitants des composantes de la qualité environnementale

L'un des enjeux de la recherche est de saisir la place que les habitants confèrent dans l'appréciation de la qualité de leur cadre de vie aux éléments objectivés par les sciences de l'environnement et plus généralement à ceux mobilisés dans la construction de l'action publique environnementale à l'échelle urbaine (climat urbain, qualité de l'air, bruit, nature en ville, risques, etc.). De quelles manières les habitants énoncent-ils la gêne et la qualité environnementale ? À quelles dimensions de la qualité environnementale s'attachent-ils ? Quelle place lui accordent-ils dans l'appréciation de leur cadre de vie ? Quelles sont les nuisances et aménités environnementales identifiées ? Comment interagissent-elles, par effet de cumul, de compensation ? Et quelles variations observe-t-on d'un type d'habitat à l'autre, mais aussi d'un individu à l'autre ?

2.1 - La sensibilité au bruit

Sur les trois terrains, bien qu'ils soient différemment exposés (Marseille moins que Paris et Toulouse), les nuisances les plus évoquées sont liées au bruit.

Certains habitants expriment une souffrance quotidienne et intolérable face au bruit extérieur. Ainsi cet habitant de Tabar à Toulouse qui a changé de logement au sein de la cité pour un immeuble moins exposé à la rocade : « pour moi c'est surtout par rapport à la rocade. J'ai habité derrière au 4^e étage, et j'allais devenir fou. Alors cette rocade qui ne cesse jamais, 24h/24. Une nuit c'est bon, mais une année j'allais devenir dingue. Je ne dormais pas, j'avais le balcon qui donnait sur la rocade, même avec le double vitrage... C'est aussi la nuit et les weekend. Je ne me suis pas habitué, je me disais que j'allais m'habituer

mais non ». Les enquêtés évaluent la gêne provoquée par le bruit, non seulement en rapport avec l'intensité de celui-ci, mais aussi en lien avec sa modulation dans le temps et son caractère plus ou moins continu : « On entend les trains. On entend très légèrement les avions. Mais ce ne sont pas des nuisances répétées. Le pire c'est quand c'est un bruit perpétuel, tout le temps, quand c'est de temps en temps ce n'est pas gênant » (HLM, Marseille, Valbarelle Heckel).

À Paris, les enquêtés évoquent également en premier lieu les nuisances sonores liées au trafic des voitures, quel que soit leur lieu d'habitation. L'intensité du bruit dans les espaces publics est vécue comme particulièrement nuisible : « Y'a trop de voitures, c'est même difficile d'avoir des relations sociales sur cette place ; on ne s'entend pas » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

Dans une même zone, les perceptions des nuisances sonores peuvent varier à des échelles très fines. Les enquêtés font preuve d'une réelle expertise dans le diagnostic de la gêne occasionnée par le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien, en fonction de plusieurs paramètres. En plus de la distance à la source du bruit, les habitants expliquent la variabilité de l'intensité sonore par la morphologie et la configuration du bâti (orientation de l'immeuble, étage du logement, présence ou pas d'immeubles écrans, etc.) et par les conditions météorologiques. Ainsi, à Toulouse, un habitant de la tour de Bordelongue (HLM) explique : « Je vous dirais, je ne suis pas trop embêté par le bruit (de la rocade). Moi j'habite au 11^e. je suis pas embêté », tandis que, selon un autre habitant de la même tour, il serait préférable de vivre à des étages inférieurs moins soumis au bruit des avions : « Sur le bruit des avions, non ça va, ça va ouais, ça va ça va. Je sais qu'à l'époque où j'habitais au neuvième étage on l'entendait, y'avait pas de véritable couverture sonore ou quoi que ce soit donc on l'entendait, mais moi je sais que j'habite au second, on l'entend pas ». Concernant le bruit de la rocade, un habitant de la cité Tabar souligne l'effet écran des immeubles : « De chez moi quand-même, c'est assez loin, après y'a les immeubles qui servent un peu de barrière donc euh, la rocade, pour la rocade, c'est pas trop gênant, enfin pas du tout gênant quoi, par rapport à moi. Les plus exposés, c'est cet immeuble là (le plus près de la rocade). »

Lorsque des nuisances sonores se cumulent, les habitants les hiérarchisent. À Toulouse, le bruit des avions est perçu comme la nuisance majeure par les habitants du pavillonnaire ; mais rappelons que comparativement aux autres secteurs de la zone d'étude, ce quartier se situe plus en retrait par rapport à la rocade dont il est protégé par un écran d'immeubles. En revanche, confronté à la fois au bruit de la rocade et des avions, un habitant de la cité Tabar se dit davantage gêné par le bruit de la rocade : « les avions gênent moins parce qu'il y en a moins. Il n'y a pas un trafic très important donc c'est un peu moins gênant. Et en général ils atterrissent, donc c'est moins bruyant ».



Mais c'est le bruit du voisinage au sein des immeubles – lié à l'absence d'isolation entre les logements – qui est la première gêne évoquée. Ainsi, à Marseille, les habitants d'une copropriété fermée située dans un parc, mais mal construite et mal isolée, se plaignent des bruits domestiques : « C'est surtout les motos qu'on entend mais j'entends plus le voisin du dessous que les motos ». À Toulouse, cette gêne des bruits domestiques est paradoxalement aggravée par l'amélioration de l'isolation des fenêtres (financée par l'aéroport de Toulouse) qui amène à percevoir plus intensément les bruits à l'intérieur de l'immeuble. Les habitants sont ainsi confrontés à un dilemme : choisir de s'exposer soit au bruit intérieur soit au bruit provenant de l'extérieur. Ce choix est limité par les contraintes de confort climatique en période de froid ou de forte chaleur. Le sentiment de gêne lié au bruit des voisins passe donc souvent avant celui du trafic, la sensibilité au bruit étant aggravée dans des contextes de tensions sociales. En revanche, elle peut être relativisée lorsque les ambiances sont jugées positivement, souvent par comparaison. C'est le cas à la Campagne à Paris, toute proche de la porte de Bagnolet, mais valorisée pour la qualité de son cadre de vie associée aux maisons individuelles, aux jardins privatifs et à ses habitants qui appartiennent aux catégories moyennes supérieures. Par ailleurs, dans le contexte de saturation sonore liée au périphérique parisien, les lieux ou les moments relativement calmes sont relevés dans différentes situations : « la nuit... », « dans cette rue plus petite... », « dans cette rue moins passante... » ; « ici c'est sympa parce que c'est calme, y'a pas trop de voitures, pas trop de gens » ; « c'est calme, j'entends le bruit des feuilles » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

2.2 - La pollution de l'air au prisme de la vision et de l'olfactif

La question de la pollution de l'air est moins prégnante dans le discours des enquêtés, sans doute car elle offre moins de prises directes pour les perceptions.

Le degré de pollution locale est évalué, dans les trois villes, d'abord au prisme des sens visuel et olfactif, et de manière souvent déductive, en se basant sur l'observation de l'intensité du trafic ou des dépôts de poussière noire sur les rebords des fenêtres : « Le boulevard (la Valbarelle) est toujours encombré, ça fait des nuisances sonores, ça fait de la pollution, de la saleté, c'est presque visible à l'œil nu ! » (HLM, Marseille, cité Michelis Pontet) ; « Et quand il y a du vent, il y a des particules noires dans la maison à cause de la rocade. C'est la pollution à cause de la rocade. Quand tu passes la serpillère, l'eau est noire » (HLM, Toulouse) ; « il y a la poussière noire qui vous envahit, vous ne pouvez pas rester deux semaines sans faire un grand ménage sinon vous risquez d'avoir de la poussière noire collée partout » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

Ainsi, on observe souvent des interférences entre les différents vecteurs sensoriels mobilisés dans la perception de la qualité environnementale. La combinaison entre la vision et l'ouïe est prégnante dans l'évaluation de la qualité

de l'air, mais on peut aussi la repérer dans l'appréhension des bruits, comme si on « entendait le calme avec les yeux » : « Là aussi on a une belle vue sur la mer vous voyez. C'est calme hein, vous voyez [...] » (copropriété fermée, Marseille, Château Saint Jacques). À Marseille, les nuisances olfactives attribuées à une usine classée SEVESO sont relevées lors du parcours commenté bien qu'elle soit située à l'écart du périmètre : « L'aspect olfactif c'est important. C'est la mauvaise usine (ARKEMA) qui reste, celle qui est classée SEVESO 2. Les autres ferment et elle, elle reste. Les habitants n'étaient pas forcément conscients du risque. On peut sentir des odeurs de chocolat aussi : Nestlé est repris par les chocolateries de Provence. Donc il y a trois odeurs qu'on peut sentir : le chocolat, le plastique et la garrigue. Après, dans le fond de vallée on sent les automobiles. » (HLM, Marseille, Valbarelle). Les entretiens en groupe confirment l'inquiétude spécifique et un déficit d'information concernant la nature indéterminée des émanations qui produisent ces odeurs.

2.3 - Le climat : la dimension la moins perçue de la qualité environnementale

C'est la composante de la qualité environnementale qui émerge le moins. Les discours spontanés sur le confort ou l'inconfort climatiques dans les espaces extérieurs sont rares, sans doute parce qu'ils renvoient à un phénomène rarement associé à l'échelle du quartier. En fait, le climat est surtout énoncé pour évoquer des situations de multi-expositions aux nuisances (HAOUËS-JOUBE, HIDALGO, 2014). Les évocations du climat local sont alors généralement associées à d'autres paramètres environnementaux, en premier lieu l'effet saisonnier sur la nature (faune et flore), l'effet du vent sur la pollution, son rôle dans la propagation du bruit, l'effet de la chaleur sur la pollution, ces effets venant moduler la perception du bruit et des pollutions.

Certains enquêtés évoquent le vent pour souligner son rôle dans la diffusion des pollutions sonores ou atmosphériques : « Le vent parfois amène le bruit de la rocade. » (pavillonnaire, Toulouse, Papus). C'est aussi le cas pour le mistral à Marseille « De là-haut on entend beaucoup l'autoroute ; quand il y a du mistral on n'entend que ça » (copropriété fermée, Marseille, Résidence Saint J). Mais le vent est aussi crédité d'effets bénéfiques par rapport à la pollution locale : « L'air est un peu purifié parce qu'il y a le vent frais du nord » (propriétaire, Paris). Et à Marseille : « Je ne sens pas de pollution spécialement ici ; en centre ville c'est vrai qu'on le sent un peu. Mais ce n'est pas comme à Paris : un été je me sentais poisseuse, sale. Il y a toujours un peu de vent ici donc ça évacue pas mal la pollution » (HLM, Valbarelle Heckel).

L'inconfort thermique est quant à lui associé à des moments de nuisances locales cumulées : « s'il fait chaud, s'il n'y a pas de vent et surtout s'il y a de la circulation, l'atmosphère est chargée avec les gaz d'échappement » (propriétaire, Paris). Même sentiment à Toulouse où le béton est perçu comme « terrible » « parce qu'il chauffe en été » (copropriété privée, Tours de Seysses). Dans cette



même ville, l'inconfort thermique en période de chaleur est souvent évoqué parce qu'il oblige à ventiler le logement et expose ainsi au bruit du trafic routier : « J'ai envie de parler du sommeil, si tu arrives à avoir un bon sommeil, l'hiver comme l'été, c'est que déjà ton logement est adapté, que tu peux dormir les fenêtres ouvertes, c'est que tu es dans un bon quartier » (HLM, Toulouse, Tabar).

2.4 - L'effet compensatoire des éléments de nature

Il ressort assez classiquement de notre enquête que les éléments de nature participent à la qualité environnementale du cadre de vie. À Marseille tout particulièrement, plusieurs enquêtés soulignent la valeur positive des sons ou de la vue liés à des espaces à caractère de nature pourtant peu entretenus : « Si je prends le chemin rural le long du canal, j'entends l'eau ; il y a des chants d'oiseaux avec la présence de la colline » (HLM, Marseille, La Valbarelle) ; « À un moment donné, on était réveillé par les coqs. Au printemps, on entend bien les petits oiseaux » (HLM, Marseille, La Valbarelle). Il importe de souligner que les habitants se représentent les éléments de nature comme des facteurs efficaces de compensation plus que de réduction des nuisances environnementales.

Les aménités paysagères, la vue dégagée, la végétation, les oiseaux, etc. induisent une appréciation positive de la qualité de l'air. À Marseille, le site du quartier et sa proximité avec les collines favorisent un sentiment de bien-être psychologique en dépit de la présence de pollutions dues au trafic et à l'industrie de la vallée de l'Huveaune : « En ce qui concerne la qualité de l'air je pense qu'elle est plutôt bonne. Quand je me mets sur mon balcon, je vois un nuage noir sur Marseille que nous n'avons pas chez nous. » (HLM, Marseille, La Valbarelle). À Toulouse, cet « effet de nature » joue entre la zone pavillonnaire et la copropriété de moyen standing d'une part et les cités HLM d'autre part, alors même que ces différentes entités sont contigües. Tout en ayant conscience qu'il s'agit d'une perception décalée par rapport à une réalité objective, les enquêtés valorisent les aménités naturelles (les jardins, les fleurs, les oiseaux) que leur offre leur situation résidentielle comme gages d'une bonne qualité de l'air : « C'est réconfortant, on se dit qu'on a une meilleure qualité de l'air » (pavillonnaire, Papus) ; ou encore : « Moi je dis que c'est psychologique. Si vous mettez un joli jardin avec des fleurs, ça va vous paraître moins pollué que si vous mettez un endroit où il n'y a que de l'herbe et la rocade, alors que c'est pareil. (...) Mais malgré tout, ça améliore le quotidien, surtout au niveau du bruit. » (copropriété, Tours de Seysses). À Paris, le « verdissement » des espaces publics est également apprécié comme une sorte de palliatif : « Je trouve que c'est déjà mieux depuis qu'ils ont mis le tram, le fait d'avoir une pelouse comme ça, ça donne une respiration » (HLM, cité Python-Duvernois).

Par ailleurs, et comme le suggéraient déjà plusieurs travaux (MARRY-DELEBARRE, 2011), la végétalisation des espaces influe sur l'évaluation de la qualité de l'ambiance sonore par les résidents, même si l'effet acoustique

des écrans végétaux est un mythe, la diminution de la propagation sonore étant simplement due à la distance que l'écran végétal induit entre la source et le récepteur. En revanche, l'impact psychologique est important, et les habitants ne sont d'ailleurs pas dupes : « Même si j'entends encore les voitures, le fait de voir la verdure, c'est mieux » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

En conclusion, dans les trois sites, les enquêtés manifestent une plus grande sensibilité aux bruits qu'à la qualité de l'air, le confort climatique étant mentionné en dernier lieu. Au delà de cette similitude, on observe nettement au sein de chaque secteur d'étude des différences d'appréciation liées à l'accès inégal aux aménités et à une plus ou moins grande exposition résidentielle aux nuisances. On retiendra d'abord, pour expliquer ces différences d'appréciation, les effets microlocaux définis par la plus ou moins grande proximité aux sources de nuisances, mais aussi par une réelle « expertise habitante » décelée chez les enquêtés qui soulignent ces effets locaux d'amplification, de réduction ou de compensation partielle des nuisances : effets des étages, effets écrans des bâtiments, effets de nature et de paysage qui dessinent de micro-aménités au sein des quartiers venant compenser partiellement les nuisances d'ensemble. Ils soulignent également des effets de climat qui inscrivent la perception des nuisances et des aménités dans une double temporalité : quotidienne (selon le temps qu'il fait, et plus précisément en lien avec le vent ou la chaleur) et saisonnière.

Cependant, l'analyse des 60 entretiens menés suite aux parcours exploratoires sur nos trois terrains impose un dépassement des effets locaux du lieu de résidence pour rendre compte de la diversité des attitudes des habitants face à la qualité environnementale, témoignant des articulations entre objectif et subjectif, facteurs individuels et facteurs sociaux.

3 - Les prismes sociaux du rapport à la qualité environnementale

L'évaluation de la qualité environnementale n'est nullement autonome face à une évaluation plus globale du cadre de vie, si l'on peut traduire ainsi le concept de *liveability*. L'analyse qualitative des discours à la lumière des profils sociaux et des trajectoires résidentielles des enquêtés montre que les habitants pondèrent – consciemment ou non – les atouts et les inconvénients de leur situation résidentielle au sein d'un environnement urbain plus large. Cette inscription dans un champ de contraintes sociales et de trajectoires de vie explique selon nous les attitudes différenciées de la relation personne-environnement (PACIONE, 2003), qui fondent des divergences ou des décalages entre les conditions objectives et la gêne ou la satisfaction environnementale, divergences signalées – mais peu élucidées – dans les nombreuses études quantitatives des représentations (BONAIUTO *et al.*, 1999 et 2003).



Sans être déconnectée des rapports sociaux qui organisent les territoires, cette relation personne-environnement (plutôt qu'individu-environnement) proposée par PACIONE (2003) intègre la dimension intime renvoyant aux ancrages symboliques, au familial et à l'attachement. Cette perspective se développe dans des travaux récents revisitant la notion d'espace vécu (FRÉMONT *et al.*, 1984 ; AUDAS, 2010). Dans nos enquêtes, cette relation personne-environnement est associée à des éléments qui ont trait à la vie sociale et urbaine, renvoyant aux questionnements sur les représentations, les attentes ou les mobilisations relatives à l'urbanité (DORIER-APRILL et GERVAIS-LAMBONY, dir., 2007 ; SEMMOUD, 2008).

3.1 - Des attitudes différenciées face aux composantes de la qualité environnementale

L'un des résultats de notre étude est l'identification de plusieurs attitudes individuelles – acceptation, occultation, valorisation et engagement – exprimées dans les discours et pour certaines validées par l'observation – face aux nuisances que l'on retrouve sur nos trois terrains. Ces postures peuvent se combiner différemment chez un même individu en fonction du type de nuisance, avec des frontières parfois ténues d'une catégorie à l'autre.

L'habitude et l'acceptation pragmatique ou résignée

Dans les trois quartiers étudiés, on est frappé par les décalages entre les conditions objectives des nuisances environnementales et les appréciations subjectives des conditions de vie, notamment chez les habitants qui disent être habitués au bruit et à la pollution liés au trafic : « la rocade, je ne l'entends plus » ; « Plus on vit dans un endroit, plus on prend l'habitude d'entendre un bruit, donc on ne fait même plus attention. Moi je ne fais même plus attention au périphérique ; ça ne me gêne pas » (HLM, Toulouse, Tabar). Ou encore à Paris : « le bruit est quasi permanent, donc on s'habitue et on l'occulte » ; « ici c'est chargé en gaz, mais c'est vrai qu'on s'habitue presque à force de le vivre au quotidien » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

Au-delà de l'habitude, les nuisances environnementales sont acceptées dans certains cas comme étant une conséquence inévitable de la vie urbaine : « C'est Paris hein, y'a beaucoup de monde, de bruit, c'est normal » ; « Ici il paraît que les gens sont gênés par le bruit du tram ; mais le bruit c'est partout pareil quand tu habites sur une avenue » (HLM, cité Python-Duvernois). Cette acceptation des nuisances est renforcée par le sentiment d'avoir peu de prises pour agir : « Quand on ne peut pas changer les choses, il vaut mieux les accepter » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois) ; « Excusez-moi, mais pour la pollution, on ne peut pas faire grand chose, c'est l'air, c'est la nature » (Toulouse, focus groupe).

L'occultation ou l'euphémisation

L'occultation se réalise selon un double processus à la fois de dissimulation consciente de ce qui est perçu comme une nuisance et de regard intentionnellement

porté sur des éléments valorisés, notamment de nature : « je regarde plutôt du côté de la nature et non du côté de l'avenue de la Valbarelle où c'est hyper pollué » (Pavillonnaire, Marseille, la Valbarelle). Même attitude à Paris : « C'est assez dur à supporter les deux barres devant chez moi, c'est assez oppressant comme construction et c'est simplement laid. Donc, en général, j'essaie d'arrêter mon regard à la cime des arbres et d'appeler mon attention ailleurs » (HLM, cité Python-Duvernois). L'euphémisation consiste pour les enquêtés à atténuer les réalités des nuisances environnementales : « Parce qu'on est loin de la ville, même s'il y a une pollution, je pense qu'elle est moins forte » (HLM, Marseille, la Valbarelle) ; « Il paraît que c'est pas trop pollué... paraît-il » (copropriété, Toulouse, Tours de Seysse) ; « Y a les marronniers en fleurs, ça sent bon ; l'odeur on la perçoit pas vraiment mais on sait qu'elle est là, quelque part au milieu des gaz » (HLM, Paris, cité Python-Duvernois).

On observe ainsi des oscillations entre occultation et euphémisation des nuisances environnementales que l'on peut interpréter comme une attitude de défense dans un contexte où il est difficile de se soustraire physiquement aux expositions.

La valorisation ou l'acceptation positive

Certains enquêtés adoptent une démarche symétrique en valorisant les aménités que constituent les espaces verts publics, les commerces de proximité ou les bonnes relations de voisinage. Ce faisant, ils sont parfaitement conscients de mettre en œuvre une stratégie d'adaptation positive : « Y'a de la pollution, mais par rapport à tous les autres avantages, je l'occulte un peu » (propriétaire, Paris). Parmi les motifs de valorisation, les éléments de nature sont prégnants, en particulier à Marseille. Le géotype de « la colline » qui participe du mythe pagnol de la Provence est omniprésent dans les périphéries populaires, alors même que cette « nature domestique » (Hucy, 2010) est très dégradée. La « colline » renvoie tant aux réalités du relief qu'à l'histoire des pratiques populaires de promenades du dimanche, de pique-nique familial, de chasse, bref à la fameuse « urbanité villageoise » marseillaise. Elle constitue une ressource symbolique pour la valorisation du quartier : « Il y a les collines derrière, même si je n'y vais pas souvent » (HLM) ; « Il y a pas mal de gens qui se promènent aussi dans la colline. Si on ne veut pas prendre la voiture le dimanche, en partant à pied d'ici, il y a des endroits sympas » (copropriété fermée). Cette valorisation est en particulier le fait d'enquêtés qui résident en habitat social, avec l'idée de compensation pragmatique et de compromis : « Je ne sais pas si c'est le fait qu'on soit un peu en hauteur, pour une cité HLM, on a un cadre de vie assez idyllique je trouve ». (HLM, Marseille, cité Michelis, Pontet)

Une autre forme de valorisation ou d'acceptation positive porte sur les infrastructures de transport qui génèrent des nuisances, mais qui présentent des avantages du point de



vue de la vie urbaine. À Marseille, la voie ferrée n'est pas perçue comme une gêne sonore : « Le train qui passe à la Pomme, on l'entend mais je ne considère pas ça comme une nuisance. On n'est pas non plus en rase campagne, donc il faut assumer les inconvénients » (pavillonnaire); on retrouve des propos équivalents à Toulouse au sujet de la rocade : « J'ai trouvé un certain équilibre ici. Entre le fait d'habiter à côté du travail, il y a un réseau social même si les gens ne s'en rendent pas compte, la possibilité des transports. On a deux lignes de bus ce qui n'est pas négligeable, dont une de nuit, jusqu'à une heure. Ils ne se rendent pas compte les gens. On a deux accès à la rocade » (HLM, Bordelongue).

L'engagement

Les enquêtes révèlent par ailleurs différentes expressions d'un engagement contestataire autour d'enjeux de qualité environnementale. Cet engagement s'exprime dans les discours de dénonciation des nuisances ou de l'action publique, sans implication systématique dans le champ de l'action : « Le niveau sonore est assez élevé, et il y a des pics de niveau sonore quand il y a un avion, une moto, les pompiers. Il n'y a pas 30 secondes sans qu'il n'y ait un truc en plus de ce qu'il y a déjà » (pavillonnaire, Toulouse, Papus); « Les gens ont la haine, parce qu'ils y tiennent à leur colline, on est les oubliés de la ville, je pense que la ville veut construire. (...) Si ils nous mettent encore des maisons là-bas ils vont nous bousiller le quartier. Déjà il y avait un grand champ là-bas avec plein d'oliviers, ils nous ont fait des immeubles, ils ont coupé l'accès, on ne peut plus circuler, c'est une catastrophe » (copropriété fermée, Marseille, Saint Jacques). À Paris, dans la cité d'habitat social Python-Duvernois, les habitants sont mobilisés depuis de nombreuses années contre la pollution liée au périphérique, sans grand résultat : « C'est les gens qui habitent par là qui sont contents de partir parce qu'il y a trop de bruit avec le périph derrière. Ils disent qu'il y a beaucoup de pollution sur les maisons, ils sont très contents de partir. Ça fait des années qu'on se bat pour changer, mais c'est dur ».

3.2 - Qualité environnementale, cadre de vie et rapports sociaux

Parmi les facteurs explicatifs des attitudes identifiées, deux semblent déterminants : la trajectoire résidentielle - et plus largement la trajectoire de vie - et ses implications dans la construction du rapport à l'espace, et les rapports sociaux à l'échelle de l'immeuble, de la résidence, de l'îlot ou du quartier.

En premier lieu, on observe que des trajectoires composites permettent à certaines personnes de relativiser leur situation résidentielle présente en mobilisant leurs expériences urbaines et résidentielles antérieures, ou bien de la comparer à celle d'autres quartiers équivalents. Ce mécanisme témoigne d'une sensibilité non pas à la valeur absolue des nuisances ou des aménités, mais au différentiel de celles-ci. Par exemple, dans l'habitat social à Toulouse, certains habitants se situent par rapport à d'autres quartiers HLM voisins, perçus comme plus désavantagés

ou stigmatisés : « On n'a pas le choix, mais ce n'est pas le Mirail. »

Le fort ancrage territorial, à la fois au niveau affectif et sur le plan des sociabilités locales, peut reléguer au second plan la question des nuisances environnementales : on est bien dans son quartier, on en voit les bons côtés et on fait avec ses nuisances. À l'inverse, cet attachement peut se traduire par un engagement visant à l'amélioration des conditions environnementales dans un quartier dans lequel on s'inscrit dans la durée. Enfin, l'absence de choix résidentiel et de perspective sociale peut se traduire par l'intériorisation d'une représentation stigmatisante du quartier, accroître un sentiment d'impuissance et expliquer l'euphémisation ou l'acceptation résignée des nuisances environnementales, mais aussi l'« abstention » de certains habitants face à notre enquête.

En second lieu, les préoccupations des personnes relatives à leur environnement ont largement trait à la vie sociale et aux rapports sociaux à différentes échelles. En effet, la convivialité, les (in)civilités, le voisinage, la fragmentation résidentielle, les tensions et les conflits interfèrent puissamment dans l'appréciation du lieu de vie. Or, dans les trois villes, les secteurs d'étude sont socialement et ethniquement mixtes et les rapports sociaux sont parfois tendus, soit entre habitants des différentes entités socioterritoriales, soit au sein d'une même entité (par exemple la cité Python-Duvernois à Paris, ou Tabar à Toulouse). Les préoccupations sociales tendent à éclipser ou à minimiser les enjeux de la qualité environnementale. Lorsque celle-ci est évoquée, elle est un motif soit de crispation, soit de mise à distance ou de faire-valoir social.

Nombre d'évocations des enquêtés situent les nuisances d'abord dans la sphère sociale : « Les nuisances c'est les autres » pourrait-on résumer. Plusieurs espaces d'interface cristallisent les griefs, autour du bruit, de la saleté, des dégradations, des incivilités, etc.

Au sein des logements collectifs (sociaux ou copropriétés anciennes), en raison d'une mauvaise isolation phonique, le bruit des voisins devient un objet de crispation. Il alimente un sentiment de promiscuité spatiale, parfois « ethnique », et d'intrusion dans la vie privée qui exacerbe les tensions de voisinage. On retrouve-là des processus de distanciation sociale bien connus (CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970) : « Quand on est à l'intérieur de l'appartement, ses voisins, le monsieur ou la dame qui a allumé sa (télévision), on dirait qu'ils ont allumé chez vous ! Moi j'ai ma voisine qui écoute ce genre de musique, on dirait qu'elle est chez moi ! [...] Si le voisin se dispute, on dirait que c'est chez toi qu'il se dispute... » (HLM, Toulouse, Tabar). Les espaces publics ou communs des immeubles et résidences cristallisent également les tensions autour du bruit des enfants ou des « jeunes qui traînent », des incivilités effectives ou redoutées et des micro-lieux du trafic de drogue. La saleté et les dégradations semblent renforcer par ailleurs une appréciation négative du cadre de vie. Certains griefs



portent aussi sur des espaces de nature à proximité, perçus comme dégradés, voire insécurisants, et renvoyant à des pratiques contestées. Cela est particulièrement vrai à Marseille : « Dans les collines c'est dégueulasse, il n'y a pas d'autre mot, donc ça ne donne pas envie d'y aller. C'est vrai, c'est tellement sale que vous n'avez pas envie d'y aller, les collines, les bords de l'Huveaune, le canal. J'aimerais bien emmener mes petits-enfants dans la colline mais on ne sait pas sur quoi on va tomber, des seringues, des capotes...C'est un problème d'environnement mais c'est un problème d'éducation surtout » (pavillonnaire).

La fermeture des ensembles résidentiels comme marqueur de territorialisation est aussi un objet de tension dans les rapports sociaux. D'abord parce que de l'extérieur, elle symbolise la fragmentation sociale, la mise à distance, voire le rejet des catégories populaires par les CSP moyennes, voire « blanches » : « On dirait qu'on n'est pas dans le même quartier... On dirait qu'on n'est pas du tout dans le même quartier... On peut dire que c'est deux mondes différents. On dirait qu'il y a une tranche de la société qui vit là-bas et y'a une tranche qui vit ici » (HLM, Toulouse, Bordelongue) ; « Vous voyez par rapport à la clôture (...), S'il n'y avait pas (deux mondes)... Y'aurait pas de clôture ! Rien que cette clôture, les gens qui habitent à l'intérieur de la résidence des Tours de Seysses, je pense qu'ils payent leur loyer un peu plus cher que... rien que par rapport à ça, parce que... c'est une résidence, c'est fermé, même psychologiquement ça rassure, c'est plus rassurant » (HLM, Toulouse). À Marseille, les enclosures sont également conflictuelles car, en bloquant peu à peu les circulations piétonnes, elles restreignent l'accessibilité des espaces de nature : l'accès au chemin piétonnier ombragé qui borde le canal et à d'anciens sentiers vers la colline que les vieux habitants avaient l'habitude d'emprunter. Par ailleurs, les règles d'usage internes restrictives des copropriétés fermées (absence de bancs et interdiction des jeux d'enfants, absence d'éclairage nocturne du boudrome, etc.) repoussent les activités ludiques hors des enceintes. Les nuisances sonores liées à ces activités, notamment imputées aux jeunes, sont reportées dans les espaces ouverts au public au cœur des ensembles HLM voisins (à population vieillissante), provoquant ainsi de nouvelles tensions.

Vu de l'intérieur des copropriétés fermées, les habitants se plaignent des dégradations matérielles des grilles et dans certains cas des incursions de jeunes et du « squat » des espaces de nature. À Toulouse, des habitants des Tours de Seysses évoquent leurs inquiétudes face au déclassement de leur résidence du fait de la proximité des cités de logement social. Ce sentiment est renforcé depuis que le bailleur social de la cité voisine (Tabar) a racheté plusieurs appartements dans une des tours de la copropriété. À Marseille, dans un contexte local fait de compromis, l'enclosure « préventive » à l'échelle de la résidence surdétermine le sentiment de bien être environnemental projeté sur l'ensemble du quartier. Ainsi, dans les copropriétés fermées et arborées et les petits HLM « haut de gamme » (vs les ensembles HLM ouverts), on

se sent, bien au-delà des nuisances environnementales, protégé grâce à l'enclosure. Les éléments de nature sont mis en avant dans les entretiens. « On a la chance d'avoir une grosse copropriété avec plein de végétation. Avec sept hectares, la copropriété va jusqu'en haut de la colline ; voilà. Pourquoi aller habiter ailleurs ?! Surtout qu'on est au bout de la colline » (copropriété fermée, Marseille, Saint Jacques). L'étendue ou la discontinuité de l'espace des pratiques permet aussi de se soustraire plus ou moins aux nuisances environnementales présentes dans le quartier en se recentrant sur le domicile, la résidence (fermée) ou sur un « archipel » d'espaces déconnectés les uns des autres : « La ballade le long du canal, c'est pas autorisé et puis ça passe au milieu de HLM qui sont pas trop mal, mais bon. Moi je suis pas trop ballade, je suis plus dans une voiture à me promener un peu partout » (copropriété fermée, Marseille, Château St Jacques).

3.3 - Représentations de l'urbanité et rapport différencié aux institutions responsables du cadre de vie

Bien que l'exposition aux nuisances environnementales, en particulier au bruit et à la pollution de l'air, soit relativement forte dans les quartiers étudiés - tout en étant contrastée à l'échelle résidentielle -, les habitants définissent leurs attentes en matière d'aménagement et de requalification du cadre de vie au-delà des champs strictement environnementaux prioritairement ciblés par l'enquête. Ils soulignent plutôt des attentes prioritaires en termes d'équipements, d'espaces publics, d'accessibilité et de transport en commun, de propreté, de sécurité ou de vue et d'accès à des espaces de nature à proximité. Dans les trois sites étudiés, ces attentes font ressortir une représentation de l'urbanité (au sens de « ce qui fait ville ») renvoyant à une appréhension large du « cadre de vie » et de la « qualité environnementale » (SEMMOUD, 2008).

Au sein d'un même site, ces attentes varient dans leur contenu d'un secteur à l'autre en fonction des différentiels d'aménagement et de configurations socio-territoriales.

Dans les secteurs HLM, que l'on soit à Toulouse ou à Paris, le déficit d'aménagement et le sentiment d'abandon par les institutions (bailleurs, ville, etc.) sont prépondérants dans le ressenti des habitants ; ils sont vécus comme autant d'injustices, à l'instar de ce que l'on observe dans d'autres quartiers populaires (BERRY-CHIKHAOUI, MÉDINA, 2010). Lors des parcours commentés et en situation d'entretien, les personnes enquêtées attirent l'attention sur les dégradations physiques, le déficit d'aménagement des espaces publics, notamment pour les enfants, le manque de commerces et de services de proximité, ou commentent les doléances aux bailleurs restées lettres mortes. À Toulouse en particulier, certains aménagements sont vivement critiqués car ils sont perçus comme mal conçus, mal concertés, ou encore destinés à d'autres populations que les habitants du quartier, dans un contexte fortement éprouvé par le souvenir d'abandon laissé dans les cités de Tabar et de Bordelongue par la gestion de l'après catastrophe AZF de 2001. Lorsqu'ils sont concertés, certains habitants de



ces secteurs affichent clairement leur préférence pour des aménagements de proximité, même si ces derniers sont fortement exposés aux nuisances environnementales. C'est ainsi que les habitants de la cité de Bordelongue ont revendiqué et obtenu l'aménagement par la Communauté urbaine d'une aire de jeux située contre le mur antibruit de la rocade.

À Marseille, la question récurrente de la saleté et du manque d'entretien des espaces publics est perçue comme emblématique d'un abandon institutionnel : « Et celui-là il n'est pas beau de tas ? [ordures]. Moi je suis habituée à voir toutes ces ordures donc je les remarque moins » (HLM, cité Michelis) ; « On aurait bien aimé qu'il y ait une piste cyclable, une coulée verte comme on dit ! Là c'est des chemins publics. Mais personne n'entretient. » (copropriété fermée, Marseille, Château Saint-Cyr). La stratégie des habitants de classes moyennes est souvent l'enclosure résidentielle et la gestion privative des espaces de proximité ainsi délimités « Dans la résidence ça va, c'est correct. (...) Dans le quartier je ne peux pas vous dire, on prend la voiture on s'en va, on y est jamais. (...) Je rentre chez moi, je ferme ma porte et je ne m'occupe plus de ce qui se passe dehors..., si c'est bruyant, pas bruyant, si c'est fréquenté, mal fréquenté. La résidence, dans l'ensemble, c'est calme, voilà (...) C'est la tranquillité, l'entretien, les espaces verts, on n'a pas à se plaindre... et le gardiennage aussi quand même » (copropriété fermée, Marseille, Saint-Jacques).

À Paris, dans la cité Python-Duvernois, c'est le projet de démolition d'une barre qui retient l'attention. Comme dans nombre de quartiers en rénovation urbaine (DEBOULET, LELÉVRIER, 2014), certains habitants expriment leurs inquiétudes face à un relogement dont ils savent peu de chose, ce qui constitue une source de tension avec la mairie. À l'inverse, lorsque les autorités locales répondent aux attentes des habitants dans ces secteurs populaires, le bénéfice peut être apprécié d'un double point de vue symbolique et environnemental. Ainsi à Marseille, la création au moment de notre enquête de « jardins partagés » et l'aménagement d'espaces publics dans le cadre de la politique de la ville au cœur des deux ensembles HLM ont été unanimement appréciés.

Nos enquêtes confirment par ailleurs que la question des nuisances environnementales est davantage mise en avant par les habitants des zones déjà mieux aménagées ou de standing supérieur, jusqu'à donner lieu à des mobilisations collectives dans un cadre associatif. Le programme EUREQUA a d'ailleurs constitué une opportunité dont certains habitants mobilisés se sont saisis. Il joue le rôle d'une scène leur offrant une occasion de s'exprimer, d'échanger avec d'autres habitants et de renforcer leur expertise en vue de revendications environnementales. Les différentiels liés au capital culturel semblent jouer pour expliquer les critiques vis-à-vis des nuisances environnementales et l'aptitude à anticiper des retombées éventuelles d'une enquête comme la nôtre sur le devenir des quartiers. C'est particulièrement le cas à Toulouse pour les classes moyennes du pavillonnaire (Papus). À travers le

comité de quartier, elles sont fortement mobilisées contre le bruit des avions et participent notamment à la dynamique lancée par la European Aircraft Noise Services⁵ pour lutter contre les nuisances aériennes. Outre l'explication classiste, cet engagement est lié à la nature résidentielle de l'habitat pavillonnaire auquel l'augmentation du trafic des avions fait subir une double dépréciation : au quotidien, sur le plan de la tranquillité et de la qualité de vie attendue dans ce type de quartier et, sans doute à plus long terme, dans une visée patrimoniale, la dépréciation de la valeur immobilière⁶. La mobilisation peut être aussi présente au sein de catégories d'ouvriers et d'employés historiquement affiliées à des mouvements politiques, syndicaux et associatifs, comme ceux de la cité HLM Michelis à Marseille (Association nationale de défense des locataires, consommateurs et usagers CIQ), fréquemment mobilisés par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique de la ville. Lors de l'enquête publique de 2012 concernant le Plan local d'urbanisme (PLU), ces collectifs se signalent par des pétitions et une capacité de mobilisation portant sur des aspects environnementaux, notamment contre l'élargissement d'une voie routière perçu comme une source d'aggravation de la pollution.

On observe ainsi des attitudes différenciées à l'égard des nuisances environnementales qui s'expliquent par des positions sociales et des trajectoires résidentielles et socio-culturelles diverses d'une part, par des différentiels d'aménagement d'autre part, et, enfin, par le rapport des différentes catégories d'habitants aux pouvoirs publics et aux institutions et leur capacité de mobilisation. Ces différences se traduisent par des attentes variables vis-à-vis des espaces résidentiels qui ne situent pas forcément la qualité environnementale comme une priorité.

Conclusion générale

C'est la diversité des acceptions possibles de la notion de « qualité environnementale » qui ressort de nos analyses. Celles-ci se situent en grande partie au-delà des référentiels de normes qui définissent la qualité environnementale dans le domaine de la construction et de l'aménagement. Les paramètres environnementaux au cœur de notre recherche EUREQUA ont diversement coïncidé avec les priorités énoncées par les habitants. Le bruit est de loin considéré comme la nuisance la plus difficile à supporter, surtout lorsqu'elle se cumule avec un contexte social tendu. En revanche, les discours spontanés sur la qualité de l'air et a fortiori sur le climat ou l'inconfort thermique dans les espaces extérieurs sont plus rares en comparaison avec

⁵ Le comité a acheté et installé une station de mesure du bruit des avions dans le jardin de l'un de ses membres. Les données étant consultables en temps réel sur internet, les riverains peuvent contrôler les informations transmises par le gestionnaire de l'aéroport.

⁶ Selon le magazine Le point du 15 mai 2014, l'exposition au bruit des avions de certains secteurs de l'ouest de la ville entraînerait une décote de l'immobilier d'au moins 20 % (http://www.lepoint.fr/villes/toulouse-la-cote-par-quartiers-15-05-2014-1829539_27.php).



d'autres contraintes de proximité, notamment les rapports sociaux tendus et les déficits d'aménagements locaux. Dans nos contextes d'étude, le climat est la dimension la moins spontanément mentionnée de la qualité environnementale, alors qu'il est – depuis le Grenelle de l'environnement – de plus en plus considéré par la rhétorique environnementale autour de l'aménagement urbain.

Un autre paramètre environnemental – la naturalité – apparaît au cœur des appréciations. Les enquêtés soulignent tous l'effet positif des aménités liées à la « naturalité » (espaces verts, eau, vue dégagée, paysage...), même minimes (un arbre), sur la valorisation du cadre de vie ou sur l'acceptabilité sociale de nuisances de proximité qu'il est difficile d'atténuer, le bruit par exemple (GIDLÖF-GUNNARSON et ÖHRSTRÖM, 2007 ; HUCY, 2010). L'accessibilité à ces espaces de nature est largement associée aux liens de convivialités et de voisinages (ROUQUIER, 2013).

La question du « compromis résidentiel⁷ » apparaît comme un facteur explicatif essentiel de l'évaluation de la qualité environnementale : les habitants évaluent le cadre de vie de leurs quartiers en fonction d'un système d'opportunités et de contraintes qui dessinent un champ des possibles en matière de choix résidentiels. Le fait de devoir composer fait passer au second plan les questions d'environnement, au profit d'autres priorités directement liés aux rapports sociaux. Les manifestations des tensions et des incivilités – les déchets, la saleté, les enclosures de résidences, les bruits, etc. – peuvent être vécues comme des formes de violence sociale. Symétriquement, la satisfaction résidentielle relative au strict cadre du logement ou de la copropriété fermée, (véritable « cocon résidentiel ») peut surdéterminer le sentiment de bien être environnemental projeté par certains sur l'ensemble d'un quartier, malgré l'existence objective de nuisances. Sur un autre plan, au-delà de l'effet de l'habitude, le sentiment d'attachement peut conduire à euphémiser certaines nuisances environnementales ou à valoriser un territoire local même

objectivement touché par des nuisances. Enfin, certaines nuisances sont perçues comme inévitables car faisant partie de la vie urbaine ; elles sont parfois attribuées à la modernité et présentées comme un avantage, ce qui est le cas par exemple pour les infrastructures de transport. Ainsi ce n'est pas tant la valeur absolue des nuisances et des aménités qui compte mais leur valeur relative : les habitants les mettent en balance, évaluent entre elles les différentes nuisances, les appréhendent selon des différentiels connus ou imaginés avec d'autres lieux ou selon leur capacité ou non à s'inscrire dans une trajectoire résidentielle ascendante ou dans un rapport revendicatif et conflictuel aux institutions.

Finalement, l'hypothèse majeure que notre étude confirme est celle d'un éclatement local de la notion de qualité environnementale perçue par les habitants. On y voit un effet de l'hétérogénéité socio-résidentielle du point de vue des catégories d'habitants, de leur appartenance socio-culturelle, de leurs trajectoires résidentielles et de leurs expériences spatiales, de leur capacité de mobilisation, mais aussi des formes urbaines, des localisations par rapport aux sources de nuisance, des situations de fragmentation générées notamment par les enclosures. L'appréhension de la qualité environnementale diffère en fonction d'une mosaïque d'entités résidentielles disparates et induisant des contrastes locaux objectifs et subjectifs dans la hiérarchisation de ses composantes. Différents prismes infléchissent ainsi le rapport au cadre de vie et la place plus ou moins prégnante de la qualité environnementale, et en démultiplient le sens.

Que les perceptions soient positives ou négatives, elles sont donc articulées à l'espace vécu. La diversité des perceptions, des représentations, des besoins et des attentes des habitants en matière de qualité du cadre de vie résultent d'un « effet de quartz » que les politiques de requalification environnementale des quartiers devraient prendre en compte en complément des mesures « objectives » (évaluation de risques, mesures de pollutions, etc.) pour la priorisation d'interventions et de projets. Cela suppose de consolider le changement de posture de la part des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, allant dans le sens d'un affinage des approches qualitatives et participatives.

⁷ Dans un contexte de fortes nuisances environnementales liées aux industries (zone industrialoportuaire de Fos) et à l'échelle du territoire communal, I. BERRY-CHIKHAOUI et V. LAVAUD-LETILLEUL développent la notion de « compromis territorial » pour expliquer la complexité des relations que les habitants ont construites au territoire fosséen (2013).

Références bibliographiques

- AUDAS N., (2010), Dossier approches urbaines insolites La dimension affective du rapport au lieu des individus : techniques d'enquêtes comparées, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, p. 195-201.
- AUTHIER J.-Y., (2001), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris : Anthropos, coll. Villes, 214 p.
- BERRY-CHIKHAOUI I., MÉDINA L., (2010), Chapitre 1. Sentiment d'injustice, lutte pour la citoyenneté et la reconnaissance du quartier. Le cas de la copropriété dégradée du Petit Bard à Montpellier, in DEBOULET A. (dir.), *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens*, rapport de recherche PUCA, p. 27-68, en ligne : [<http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Urbamet/0298/Urbamet-0298844/PCAOUV00111787.pdf>].



- BERRY-CHIKHAOUI I., LAVAUD-LETILLEUL V., (2013), « Habiter à proximité de la zone industrialo-portuaire de Fos : lire les conflits à partir de la rupture du compromis territorial de l'habitant sur la ZIP, 50 ans après sa création », in LAVAUD-LETILLEUL V. (dir.), *Développement industrialo-portuaire, enjeux socio-environnementaux et gestion durable des territoires dans les ports de commerce. Réalités françaises, comparaisons internationales*, rapport de recherche Port-Industrie-Société-Territoire-Environnement (PISTE), ministère de l'Écologie, p. 85-94, en ligne : [http://www1.liteau.net/uploads/projet_documents/PISTE-Rapport-scientifique_m.pdf].
- BLANC N., BRIDIER S., COHEN M., GLATRON S., GRÉSILLON L., (2005), « Interdisciplinarité et ville durable. Une pratique de recherche pour appréhender la ville comme (mi)lieu de vie », in MATHIEU N., GUERMOND Y. (dir.) *La ville durable, du politique au scientifique*, Versailles : Quae, coll. Indisciplines, 286 p.
- BONAIUTO M., AIELLO A., PERUGINI M., BONNES M., ERCOLANI A. P., (1999), Multidimensional perception of residential environment quality and neighborhood attachment in the urban environment, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 19, n° 4, p. 331-352.
- BONAIUTO M., FORNARA F., BONNES M., (2003), « Indexes of perceived residential environment quality and neighbourhood attachment in urban environments: a confirmation study on the city of Rome » in *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, n° 1-2, p. 41-52.
- BOURDIEU P., (1986), Habitus, code et codification, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64, p. 40-44.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., (1970), Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, vol. 11, p. 3-33.
- CORRALIZA J. A., BERENQUER J., (2000), Environmental Values, Beliefs, and Actions : A Situational Approach, *Environment and Behavior*, vol. 32, n° 6, p. 832-848.
- CRAIK K., ZUBE E. (1976), The development of perceived environmental quality indices, in CRAIK K. and ZUBE E. (Ed.), *Perceiving environmental quality. Research and applications*, New York : Plenum Press, p. 3-20.
- DEBOULET A., LELÉVRIER C., (2014), *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes : PUR, 362 p.
- DORIER-APPRILL É., (coord.), (2006), *Villes et environnement*, SEDES, Paris : Armand Colin, 512 p.
- DORIER-APPRILL É. et GERVAIS-LAMBONY P. (dirs.), (2007), *Vies citadines*, coll. Mappemonde, Paris : Belin, 267 p.
- DORIER É., BERRY-CHIKHAOUI I., BRIDIER S., (2012), Fermeture résidentielle et politiques urbaines, le cas marseillais, *Articulo, Journal of Urban Research*, vol. 8, en ligne : [https://articulo.revues.org/1973].
- EMELIANOFF C., (2001), L'écologie urbaine entre science et urbanisme, *Quaderni*, dossier hors-série 43, Hiver 2000-2001, p. 85-99.
- FABUREL G., (2006), Nuisances urbaines, polarisations sociales et inégalités environnementales. Le cas du bruit des transports aériens, in DORIER-APPRILL É. (dir.), *Ville et Environnement*, SEDES, Paris : Armand Colin, p. 197-214.
- FLORIN B., BABY-COLLIN V., BOUILLON F., DIDIER S. et DORIER-APPRILL É., (2007), Bouger, s'ancrer, in DORIER-APPRILL É. et GERVAIS-LAMBONY P. (dir.), *Vies citadines*, Paris : Belin, p. 81-108.
- FREMONT A., HERIN R., CHEVALIER J., RENARD J., (1984), *Géographie sociale*, Paris : Masson, 387 p.
- FRISH-LEHMAN S., BERRY-CHIKHAOUI I., VIDAL D., CAPRON G., (2007), « Voisiner », in DORIER-APPRILL É. et GERVAIS-LAMBONY P. (dir.), *Vies citadines*, Paris : Belin, p. 59-80.
- GRÉSILLON L., (2006), De l'espace de qualité à celui du bien-être : une question d'appropriation sensorielle ? », in FLEURET S., (dir.), *Espaces, Bien-être et Qualité de vie*, Angers : PUA, p. 37-45.
- GUEYMARD S., (2009), Inégalités environnementales en région Île-de-France : répartition sociospatiale des ressources, des handicaps et satisfaction environnementale des habitants, *thèse de géographie*, sous la dir. de G. Faburel et J.-P. Orfeuill, Université Paris Est.
- GIDLÖF-GUNNARSON A., ÖHRSTRÖM E., (2007), Noise and well-being in urban residential environments: The potential role of perceived availability to nearby green areas, *Landscape and Urban Planning*, vol. 83, n° 2-3, p. 115-126.
- GUSTAFSON P., (2001), Meaning of place: everyday experience and theoretical conceptualizations, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 21, n° 1, p. 5-16.
- HANNERZ U., (1983), *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1983, p. 365-386, Éditions américaines : 1980, traduction d'Isaac Joseph.
- HAOUËS-JOUVE S. (coord.), (2008), *Formes urbaines, modes d'habiter et climat urbain dans le périurbain toulousain. Projet exploratoire de recherche interdisciplinaire*, Toulouse : PIRVE, 73 p.
- HAOUËS-JOUVE S., ROUYER A., SAÏDI S., (2011), Perceptions du climat et appréhension des enjeux climatiques dans les quartiers pavillonnaires de la périphérie toulousaine, *Sud-Ouest Européen*, vol. 31, p. 55-66.
- HAOUËS-JOUVE S., HIDALGO J., (2014), Diminuer la vulnérabilité des villes à la hausse des températures, *Urbanisme*, n° thématique *Vulnérabilité et résilience urbaines*, vol. 395, p. 48-51.
- HUCY W., (2010), Modéliser la nature en ville : expérimentation, *Natures Sciences Sociétés*, 2010/2-18, p. 133-146.
- MARRY S., DELABARRE M., (2011) Naturalité urbaine : l'impact du végétal sur la perception sonore dans les espaces publics, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, 23 p., en ligne : [http://vertigo.revues.org/10874; DOI : 10.4000/vertigo.10874].
- NEZ H., (2015), *Urbanisme : la parole citoyenne*, Lormont : Le bord de l'eau, 288 p.
- PACIONE M., (2003), Urban environmental quality and human wellbeing, a social geographical perspective, *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, n° 1-2, p. 19-30.
- ROQUIER D., (2013), *Les paradoxes des politiques urbaines de planification du « vert » à Marseille. Étude des inégalités d'accès aux « espaces verts » dans une ville fragmentée*, Master 2, Université d'Aix-Marseille, sous la dir. d'É. DORIER et F. HANNIN, 171 p. + annexes.
- SEMMOUD N., (2008), La réception sociale de l'urbanisme in SÉCHET R., GARAT I., ZENEIDI D., *Espaces en transactions*, Rennes : PUR, coll. Géographie sociale, p. 359.
- SÉNÉCAL G., HAMEL P. J., VACHON N., (2005), Forme urbaine, qualité de vie, environnements naturels et construits : éléments de



- réflexion et test de mesure pour la région métropolitaine de Montréal, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n° 136, p. 19-43.
- TOBELEM-ZANIN C., (1995), *La qualité de la vie dans les villes françaises*, Rouen : PURH, 208, 288 p.
- VAN KAMP I., LEIDELMEIJER K., MARSMAN G., DE HOLLANDE R. A., (2003), Urban environmental quality and human well-being. Towards a conceptual framework and demarcation of concepts, a literature study, *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, n° 1-2, p. 5-18.
- VAN POLL R., (1997), *The Perceived Quality of the Urban Residential Environment. A Multi-Attribute Evaluation*, Thèse de doctorat en Sciences naturelles sous la direction de HENDRICKX L. C. W. P., Groningen : Rijksuniversiteit Groningen, 228 p.

